

Compte-rendu de l'AG du 23-03-2023

Une assemblée générale, c'est toujours un moment difficile pour les organisateurs et responsables, et souvent un peu barbant pour les participants !!!

Mais cette année, que nenni ! Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité et le conseil coopératif comprend désormais 10 membres actifs et une nouvelle présidente en la personne d'Alexandra MOULIN, qui a dévoilé une année riche en perspectives : Renforcer notre vocation d'épargne solidaire, développer et produire de l'électricité à partir d'énergies renouvelables 100% citoyennes, s'engager vers la sobriété.

A la suite de l'assemblée une conférence animée par Simon COSSUS, directeur d'Enercoop Occitanie, a permis aux participants de faire un tour d'horizon de toutes les énergies disponibles, et notamment la meilleure d'entre elles, celle que l'on ne consomme pas !

Mais revenons en détail sur cette assemblée générale :

Le rapport d'activités :

Cet exercice n'était pas une année ordinaire pour plusieurs raisons :

- Notre président, François MARE, n'avait pas pu assister à notre AG 2022 pour raison de santé, et depuis n'a toujours pas pu rejoindre notre conseil coopératif.
- Benoît TOMCZAK, lieutenant de pompier dirigeant le Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Affrique, au cours d'une année particulièrement enflammée, n'a pas pu non plus se libérer pour notre conseil.
François et Benoît nous ont fait part de leur démission du conseil coopératif pour la présente AG.

Donc, nous n'étions plus que 5 membres pour assurer le fonctionnement de notre société :

- Christian ALBINET, retraité d'EDF-Enedis, qui assure avec grande précision les démarches administratives de la société, et dispose d'un réseau important dans le domaine de l'énergie.
- Alain MONDETEGUY, retraité de la fonction publique territoriale, qui réfléchit et agit beaucoup sur une meilleure organisation de notre société.
- Olivier DELATTRE, enseignant à ZISA, écologiste convaincu, qui maîtrise parfaitement les outils informatiques, et apporte ses compétences notamment pour les documents publiés par Sud-Energia.
- Frédéric BOISSIERE, chef d'entreprise, très occupé, mais toujours disponible en cas d'urgence pour apporter ses compétences et son réseau au service de Sud-Energia.



- Jean-Luc GRAVELLIER, géomètre-expert honoraire, qui essaie de trouver sa place dans ce navire sans capitaine.

Actuellement Sud-Energia comprend 122 sociétaires, dont 6 nouvelles recrues depuis la dernière AG. 111 particuliers, 10 entreprises ou associations et 1 collectivité (La Communauté de Communes MGC), pour 304 parts sociales de 100 €.

Notre principal projet est maintenant opérationnel, avec les toitures photovoltaïques du Sud-Aveyron dans le cadre de la Société Soleil Des Grands Causses dont nous détenons 49 %. Les panneaux sont posés et la production d'énergie tourne à plein. Sud-Energia a investi 124500 €, sur les 200000 € initialement prévus, dans ce projet au travers notamment des Comptes Courants d'Associés. Un premier virement nous est parvenu représentant 4% de la production pour un montant de 4327 €.

La région va nous délivrer bientôt 33500 € dans le cadre de sa démarche 1 € citoyen / 1 € région. Cette subvention va nous permettre de financer de nouveaux projets ou d'abonder sur notre participation à Soleil des Grands Causses.

Depuis le 9 juin, nous avons eu de nombreuses réunions du conseil coopératif, ainsi que des rencontres pour réfléchir aux projets futurs :

- Réunion à VERRIERES avec la Commune et la LPO dans le cadre du projet de 5 éoliennes développé par Véol.
- Réunion avec Florent TARRISSE pour envisager les conditions d'une aide matérielle, technique et juridique du PNR.
- Réunion avec Benoît PRADERIE au sujet du projet de VERRIERES et de la possibilité de Photovoltaïque au sol sur la même commune.
- Comité de Pilotage de Soleil Des Grands Causses pour le projet en cours et ses suites.
- Rencontre avec EDF renouvelable pour un projet photovoltaïque au sol à La Cavalerie.
- Réunion avec Florent TARRISSE dans le cadre d'un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) proposé par la région Occitanie qui prévoit une aide importante de la région pour du photovoltaïque au sol.
- Réunion avec Lucas PEYROTTE du PNR pour rechercher les sites appropriés pour répondre à cet AMI.
- Réunion Visio avec Solen LE ROUX de la région Occitanie dans le cadre de la réponse à cet AMI.
- Rencontre à Montredon avec les dirigeants de LUM del Larzac.
- Contacts avec des entreprises pour projet photovoltaïque en toiture à Saint-Georges.

Par ailleurs, les membres du conseil coopératif ont participé à plusieurs réunions de formation :

- Participation à de nombreuses formations organisées par ECLR Occitanie (Energies Citoyennes Locales Renouvelables en Occitanie), et notamment sur un nouveau concept très porteur : l'autoconsommation collective.
- Nouvelles aides de financement par la région avec l'AREC



Enfin, une autre activité du conseil a consisté à contacter des sociétaires pour partager les tâches administratives et surtout développer les projets de notre société. Ainsi Alexandra MOULIN, Yane FELIX-BOURDILLAT, Jean-Claude EMILE, Pierre BARBAUD, Jérôme MOURIÈS se présentent à la présente AG pour rejoindre notre conseil coopératif.

Vous l'aurez compris, une période en demi-teinte, faute de président, avec les contraintes administratives gérées par trop peu de personnes bénévoles.

Mais aussi une année de réflexion, de formation, de recherche de nouveaux projets et de recherche de conseillers motivés. Bref, une période de transition jusqu'à la présente AG qui va permettre la mise en place d'une équipe renouvelée et structurée pour lancer les nouveaux projets.

Et plus que jamais, il faut constater combien une coopérative citoyenne a du sens dans le contexte actuel. Une énergie propre, financée en tout ou partie par des citoyens, mise en œuvre par des entreprises régionales, et destinée à un usage local. Un cercle vertueux auquel nous remercions vivement les sociétaires de participer.

Avant la description des nouveaux projets, il faut encore satisfaire des obligations administratives. Après ce rapport moral, je laisse la parole à Christian pour le rapport de gestion de Sud-Energia, et la mise au vote des résolutions.

Les résolutions approuvées à l'unanimité :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil Coopératif, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé. L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Résolution adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -416,43 euros de la manière suivante :

- Perte de l'exercice : -416,43 euros
- Report à nouveau antérieur : -228,52 euros
- Au compte "report à nouveau" -416,43 euros S'élevant ainsi à -644,95 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Résolution adoptée à l'unanimité



TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve la convention relevant dudit article et mentionnée dans ce rapport.

Résolution adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission au 23 mars 2023 de Messieurs François MARE et Benoît TOMCZAK. Elle nomme pour une période de trois ans, à compter de ce même jour, prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés à tenir dans l'année 2026 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé, en qualité de nouveaux membres du Conseil Coopératif :

- Madame Alexandra MOULIN demeurant 6 Rue du Barry, 12100 MILLAU,
- Madame Yane FELIX-BOURDILLAT demeurant 107 Impasse de Choisy, 12100 MILLAU,
- Monsieur Jérôme MOURIÈS demeurant 5 Rue des Glycines, 12520 VERRIERES,
- Monsieur Jean-Claude EMILE demeurant 11 Cité du Parc, 12100 MILLAU,
- Monsieur Pierre BARBAUD demeurant 21 Bd de la Capelle, 12100 MILLAU.

Résolution adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur François MARE en sa qualité de Président à compter de ce jour et de la réunion du Conseil Coopératif, à l'issue de cette assemblée afin de nommer son remplaçant.

Résolution adoptée à l'unanimité

SIXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Résolution adoptée à l'unanimité

Election d'un nouveau président :

A la suite de l'élection des nouveaux membres le nouveau conseil s'est immédiatement réuni pour élire son président, qui est une présidente !

Alexandra MOULIN est élue présidente de la SCIC SUD ENERGIA !

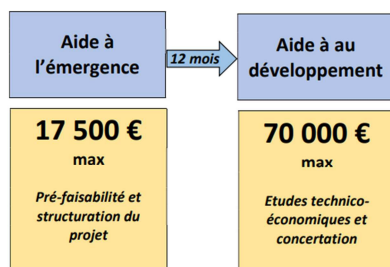


Les projets 2023-2024 développés par notre nouvelle présidente :

- **Objectif n°1: Renforcer notre vocation d'épargne solidaire**
- Investissement dans la société de projet "Soleil des Grands Causses"
 - Possibilité encore d'investir!
 - La participation au 2ème AMI en question ?
- Évaluer d'autres participations: Véol, projet solaire de la Cavalerie (Cavet), projet solaire de St-Affrique.

IMPORTANT: *Toujours dans un compromis entre charte éthique et profitabilité de l'investissement.*

- **Objectif n°2: Développer et produire de l'électricité à partir d'énergies renouvelables à l'investissement 100% citoyen**
- Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt "Nouveaux Modèles Énergétiques citoyens" de la Région Occitanie - pour le 31 mars 2023 .
- Anciens sites dégradés, répertoriés par le Parc Naturel Régional des Grands Causses.



- **Objectif n°3 : S'engager vers la sobriété**
- Développement des actions de sensibilisation en matière d'énergie et de sobriété(s)
- Conférence-débat à suivre avec Simon Cossus, ambassadeur Negawatt
- Prochaines actions à définir sur la période 2023-2024
 - Proposition d'un événement dédié aux sobriété(s)

En conclusion, une belle assemblée générale, pleine de promesses pour l'avenir de notre

SCIC SUD-ENEGIA !

FIN

